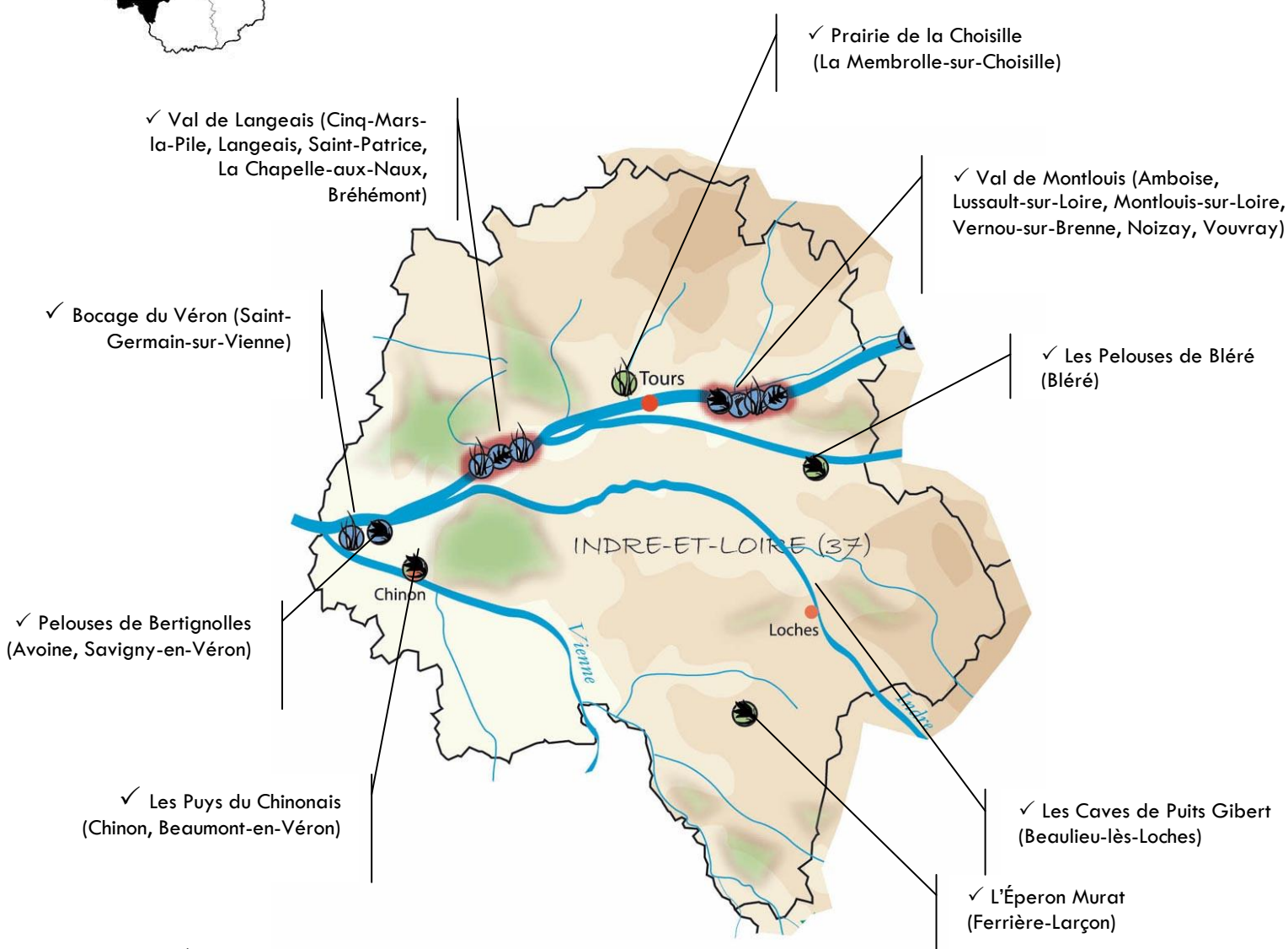


Rapport d'activités 2015

Assemblée générale – 21 avril 2016



Département d'Indre-et-Loire
Délégué départemental : Gérard Tardivo



✓ Espaces naturels préservés

✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

Cliquez sur le site naturel de
votre choix

Prairie de la Choisille, La Membrolle-sur-Choisille

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

La gestion du site a été déléguée au Conseil départemental d'Indre-et-Loire (CD37) permettant une gestion cohérente d'un ensemble de sites sur le secteur de la Choisille déjà géré par le Conseil départemental. Le plan de gestion établi par le Cen Centre-Val de Loire est désormais appliqué par le CD37.

Pelouses de Bléré ou Pelouses des Grandes Fontaines, Bléré

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Rencontres batrachologiques régionales

Le 4 avril, les 16^e rencontres batrachologiques de la région Centre-Val de Loire ont eu lieu à Bléré. Après des présentations en salle sur différents thèmes scientifiques tels que les mesures compensatoires de la LGV autour des amphibiens et des reptiles, la gestion différenciée sur le stockage Storengy de Céré-la-Ronde : une approche pérenne de la biodiversité, les 28 participants ont pu découvrir les zones humides de la carrière limitrophe à l'Espace naturel sensible, gérée par l'entreprise Saint-Georges Granulats, quatre espèces d'amphibiens ont été contactées lors de cette prospection, dont des pélodytes ponctués.

Inventaire des populations d'Azuré du serpolet

L'Azuré du serpolet, papillon diurne protégé en France et dont l'Indre-et-Loire a la chance d'accueillir de grandes populations, a été trouvé pour la première fois à Bléré en 2011 lors d'un inventaire pluridisciplinaire, mais tardivement en saison, avec quelques individus seulement. Une recherche plus intense a pu être menée en 2015, où une cinquantaine d'individus a été observée du 3 au 29 juillet. Cela permet d'appuyer la gestion mise en place depuis plusieurs années, limiter l'impact du pâturage à certains endroits, et d'établir un meilleur état des lieux pour l'avenir.



PROTÉGER

Animation foncière :

Une seconde réunion publique rassemblant 15 personnes, le 5 février 2015, a permis de présenter le nouveau plan de gestion du site pour les dix prochaines années.

En lien étroit avec la Ville de Bléré, une nouvelle convention a été proposée à la suite d'un litige dans le cadre du prêt à usage gratuit relatif au pâturage équin sur le secteur des Grandes Fontaines.



GÉRER

En raison d'une diminution des subventions, aucune action d'entretien des habitats n'a pu être mise en œuvre. Seul un entretien du sentier d'interprétation a pu être réalisé.



VALORISER

Animation grand public

Pour la première année, le Cen Centre-Val de Loire a organisé, sous l'impulsion de la ville de Bléré et en partenariat avec l'Office du tourisme, deux animations les 19 et 20 septembre 2015 dans le cadre des journées européennes du patrimoine : 17 personnes au total ont suivi ces animations à deux voix ou s'entremêlaient les présentations du patrimoine naturel et culturel du site des Grandes Fontaines.

Ces deux sorties ont été filmées par M. Philippe Henry dans le cadre de la réalisation des vidéos sur les diverses activités du Conservatoire.

--> Enregistrement d'une émission sur Radio Fréquence Luynes pour deux passages les 3 et 4 février. Une annonce dans la Nouvelle République 37 parue le 31 janvier et un article bilan le 10 février.

Animation scolaire

Le 28 mai, toute la journée, pour les deux classes de CM1 (soit 49 élèves) de l'école primaire de Bléré, présentation du Conservatoire et de l'Espace naturel sensible des Grandes Fontaines.

Les Puys du Chinonais, Chinon, Beaumont-en-Véron

Conservateur : Florent Louet,

Conservatrice adjointe : Céline Gastaud



CONNAÎTRE

Suivi de l'Azuré du serpolet : parcours-échantillon

Après l'importante étude menée en 2015 sur ce papillon protégé, notamment par capture-marquage-recapture grâce à l'accueil de Mélanie Bouyssou en stage de Licence, nous avons poursuivi le suivi simple par parcours-échantillon.

Les principales populations sont encore bien présentes et l'augmentation progressive du nombre de contacts constatée depuis quelques années semble se maintenir, avec 146 individus comptabilisés en 2015. L'effort doit être poursuivi, notamment afin d'évaluer la santé tout de même précaire des populations de Puy Besnard du fait de son isolement.

Evaluation à mi-parcours du plan de gestion

Le plan de gestion des Puys du Chinonais arrive à mi-parcours de sa vie, il est temps désormais de faire le point : la gestion engagée est-elle bien réalisée et est-elle suffisante ? Quels sont les nouveaux enjeux naturalistes détectés au cours des récents inventaires ? Quels

sont les moyens humains et financiers à mobiliser en priorité ? Autant de questions en suspens qui trouveront réponse au cours de l'évaluation à mener dans les prochains mois.

Assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du domaine viticole Charles Joguet

Le propriétaire et exploitant viticole Charles Joguet a contacté le Conservatoire afin de bénéficier d'un diagnostic écologique et d'un accompagnement à une bonne gestion de parcelles de vignes sises entre les Puy du Pérou et des Gallipes. Les inventaires floristiques, ornithologiques et entomologiques menés cette année seront suivis de préconisations de gestion, assorties de cahiers des charges et d'un accompagnement technique pour la réalisation des travaux de génie écologique.



PROTÉGER

Une convention de 2 ans est en cours de signature entre le Conservatoire, le Conseil départemental et l'Association des Trufficulteurs de Touraine. Celle-ci consiste à autoriser, de manière très cadrée, le prélèvement d'une quantité limitée de truffes locales sur l'Espace naturel sensible des Puy du Chinonais à des fins soit pédagogique (Lycée agricole par exemple), soit de promotion culinaire de la truffe locale de Touraine (panier gourmand).



GÉRER

Entretien des lisières

Afin d'éviter que les branches basses ne débordent trop sur les parcelles agricoles voisines, les lisières du Puy de la Colline et des Trottes lousps seront coupés.

Lutte contre les espèces envahissantes

L'Ailante glanduleux et le Robinier faux-acacia colonisent les pelouses au détriment de la flore patrimoniale. Il s'agit de la sixième année de lutte contre ces espèces depuis la mise en place du protocole. Les rejets des deux espèces sont traités au phytocide sur le feuillage en période de descente de sève, puis les tiges sont coupées dans l'hiver (protocole du Cemagref). Les résultats obtenus avec cette méthode ont été exceptionnels. De nombreux secteurs colonisés par de jeunes acacias ont pu être reconquis. Cette opération ne sera pas renouvelée du fait de sa réussite.

Gestion des déchets

L'abandon de déchets sur le site reste une pratique malheureusement courante. Régulièrement dans l'année, des passages sont effectués pour le ramassage et la mise en décharge.

Travaux de mise en sécurité

Les caves troglodytiques du Puy de la Colline ont été débroussaillées pour limiter le développement des ligneux sur leur surplomb. Cette action permet de réduire l'altération de la roche et les chutes de pierres. Le sentier dans sa partie boisée a été entretenu et les arbres tombés par la tempête ou menaçants ont été débités.

Par ailleurs, du fait du non-renouvellement du contrat Natura 2000, aucune opération d'entretien des habitats de pelouses n'a été réalisée en 2015. En revanche, une enveloppe financière de l'Etat a pu être débloquée de manière exceptionnelle sous forme d'une

convention avec la DREAL en novembre 2015 permettant au Conservatoire d'y répondre pour entretenir la moitié des surfaces les plus pertinentes en termes de besoins d'intervention (non gérées depuis 2013). Les travaux devraient avoir lieu en début d'année 2016.



VALORISER

Animation scolaire

Toujours dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, le Conservatoire a réalisé cette année trois animations d'une demi-journée chacune.

Deux ont été faites sur le puy Besnard avec l'école primaire de Rillé, classes de CP et CE1, soit 43 enfants, sur le thème des lépidoptères.

Et une sur le Puy du Pérou avec l'école publique de Beaumont-en-Véron, classe de CE2 : 25 élèves, sur le thème des insectes des pelouses sèches.

Animations grand public

Organisées par le Conservatoire :

- 29 mars - « Ils volent, grimpent, marchent, courent... Les insectes sont partout » en partenariat avec Entomologie Tourangelle et Ligérienne, l'Écomusée du Véron et dans le cadre de l'accueil du PNR Loire-Anjou-Touraine : 22 participants,
- 26 septembre – chantier bénévole dans le cadre des chantiers d'automne « Hey ho, hey ho, on restaure les troglos » organisé dans le cadre de l'accueil du PNR LAT : 5 participants.

Organisées par nos partenaires :

- 10 mai - « A la découverte des orchidées » organisée par l'Association pour la Protection de l'Ecomusée du Véron : 18 participants,
- 14 mai - animation organisée par l'association Botanique et Mycologique de Sainte Maure de Touraine : 12 participants,
- 16 mai - « Comme un air de garrigue » animation proposée par le CPIE Touraine Val de Loire : 20 participants,
- 8 juillet - « Les Puys du Chinonais : sites naturels protégés » par le CPIE Touraine Val de Loire : 10 participants,
- 12 septembre - « La vie privée des insectes » assurée par le CPIE : annulation pour cause de mauvais temps,
- 28 novembre – animation sur les mousses par l'association Botanique et Mycologique de Sainte Maure de Touraine : 10 participants.

8 articles et annonces ont été publiés dans la NR 37 pour informer le public de ces diverses actions.

Géocaching

Dans notre cache officielle qui se situe sur le Puy du Pérou à Beaumont-en-Véron, nous avons eu la visite d'un Travel Bug (objet voyageur) qui avait pour mission de visiter toutes les régions de France ; grâce à son séjour sur notre site, il a pu enfin partir avec l'utilisateur « Geomousti » dans le Sud. Son voyage continue...

L'Éperon Murat, Ferrière-Larçon

Conservateur : François Lefebvre,

Conservateur adjoint : Jean-Claude Marquet



CONNAÎTRE

Suivi de l'Azuré du serpolet

La campagne 2015 de ce suivi annuel réalisé depuis 2006 a permis de dénombrer un total de 43 individus, augmentant légèrement le résultat des années précédentes. Des recommandations ont été émises pour adapter la gestion des parcelles suivies afin de préserver l'espèce sur ce site, dont la survie dépend étroitement de la main de l'homme et de l'intervention des ovins.

Suivi des chiroptères hivernants

Le suivi annuel réalisé depuis 2005 sur les cavités fermées du site permet de constater désormais une légère augmentation régulière des effectifs dans ces cavités, indiquant un effet positif de la pose des grilles.

Comme chaque année, c'est la cavité n°3, la plus grande, qui accueille les effectifs les plus importants avec 23 individus. On s'interroge toujours sur un probable dérangement, essentiellement pour les cavités n°2 et n°4 dont les grilles ont été forcées et non réparées depuis 2013.

Le reste des équipements est en bon état et, globalement, on ne note pas de désaffection massive des cavités par les chiroptères.

Un ensemble de neuf « thermo-boutons », petites piles boutons relevant la température et l'hygrométrie, a été commandé, et a été posé durant l'automne 2015 avant la période d'hibernation afin de suivre ces deux paramètres sur une année complète dans les caves.



PROTÉGER

Animation territoriale et foncière :

Le Conseil départemental a acquis deux nouvelles parcelles contiguës au site. La délégation de la gestion de ces parcelles au profit du Conservatoire est prévue via une convention avec le Conseil départemental.



GÉRER

Maintien du pâturage

Les moutons n'étant pas parfaitement efficaces sur les ligneux, un embroussaillage de certains secteurs est constaté. De ce fait, des chèvres vont être intégrées dans le troupeau pour la fin d'année.

Restauration des pelouses par coupe de genévriers

L'abandon de pratiques de gestion pendant de nombreuses années avant l'intervention du Conservatoire a conduit à la fermeture des pelouses au profit des espèces ligneuses, le genévrier notamment. Afin de préserver les espèces liées aux habitats ouverts des pelouses, des coupes de ces ligneux ont été réalisées. Cette action s'effectue ponctuellement par tranche, de manière à limiter l'impact sur le milieu. En 2015, le coteau nord a été rouvert.

Gestion des espèces invasives

Un arrachage manuel des jeunes pousses d'ailantes a eu lieu sur le coteau sud. Un écorçage des gros sujets a également été réalisé.



VALORISER

Animation scolaire

Malheureusement, cette année aucune animation n'a pu être réalisée auprès des collèges dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire : les collèges proches n'ont pu accepter ; les écoles primaires de Ferrière-Larçon et Paulmy étant fermées, les autres plus éloignées n'ont pas souhaité participer, s'étant engagées par ailleurs sur d'autres sorties nature.

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

- 23 mai - « Et si les fleurs pouvaient devenir des insectes ? » : 10 participants.

Organisées par notre partenaire :

- 30 mai - « L'Éperon Murat vous dévoile ses richesses » animation proposée par Patrimoine Vivant en Claise Tourangelle : 21 participants,
- 4 août - « En route vers le Sud... » par La Ligue pour la Protection des Oiseaux en Touraine : 23 participants,
- 18 août - « Cigognes et rapaces en migration » par le LPO : 27 participants.

Quatre annonces et articles sont parus en 2015 pour informer le public de ses diverses actions.



Programme Loire nature

Val de Montlouis, Amboise, Lussault-sur-Loire, Montlouis-sur-Loire, Vernou- sur-Brenne, Noizay, Vouvray

*Conservateur : Christophe Sennepin (Montlouis-sur-Loire)
et Gérard Tardivo (Vouvray).*



PROTÉGER

Animation territoriale :

Le 29 janvier 2015, un comité de pilotage a été organisé par les services de l'État concernant la révision de l'arrêté préfectoral de protection de biotope du Val de Montlouis. Cet arrêté est en cours de validation. Le périmètre est élargi en aval et 3 espèces d'oiseaux ont été ajoutées à la liste des espèces concernées (Edicnème criard, Petit Gravelot et Mouette rieuse).

Réunion APPB

Présentation auprès des médias du nouvel Arrêté de protection préfectoral de biotope à la Maison de la Loire 37. Après les discours, une sortie sur le terrain a été organisée afin de montrer les espèces ciblées par cet arrêté mais aussi pour faire découvrir le site aux acteurs locaux invités à cette occasion (mairie de Montlouis-sur-Loire, LPO Touraine, Maison de la Loire 37, ONCFS, DDT 37, Conseil régional...)

Suite à cet évènement, un article est paru dans la NR 37 et un autre en février suite à la réunion de concertation avec les divers acteurs locaux sur la proposition du nouvel APPB.

Mise en cohérence avec le Plan Loire :

Comme chaque année, la DDT37 subdivision fluviale a été rencontrée, le 12 mars 2015, afin d'assurer l'articulation des travaux prévus dans le cadre du Plan Loire de la DDT avec ceux menés par le Cen: bilan des travaux 2014 et programmation 2015. Échanges également sur Pasto'Loire et Natura 2000 sur la vallée de la Loire. Un projet de pastoralisme des bords de l'île de Bondésir a également été étudié étroitement avec le service de la subdivision : initialement prévu avec des moutons, ce sont finalement des chevaux qui pâturent en fin d'année 2015 le site. Le pâturage devrait se prolonger jusqu'à la mi-février 2016.

Le Conservatoire a également été impliqué étroitement sur un projet d'abattage forestier sur le Domaine Public Fluvial par la DDT fluviale. Bondésir constitue le site pilote de ce projet et des secteurs ne présentant pas d'enjeux écologiques ont été définis pour être concernés par cet abattage prévu en 2016. Des enjeux de sécurité des biens et des personnes sont mis en avant.

Le Conservatoire a participé, le 30 avril 2015, au second comité des intervenants sur la Loire 37 organisé par la DDT subdivision fluviale d'Indre-et-Loire et regroupant tous les acteurs intervenant sur le DPF.



GÉRER

Entretien des sentiers

Cette année, l'entretien des sentiers a consisté à supprimer des branches qui menaçaient de tomber afin de sécuriser les visites ainsi qu'à dégager la végétation herbacée sur 50 cm de largeur de chaque côté du chemin.

Fauche des prairies

La strate herbacée du verger de la Frilière a été broyée en fin d'année. Le secteur aval de Bondésir a été quant à lui fauché avec exportation des résidus.

Scarification des grèves de Loire

Le bras secondaire de la Frilière a été scarifié au mois de septembre dernier pour limiter la reprise des peupliers et ainsi maintenir un bon fonctionnement hydraulique. Cette opération permet également de maintenir les potentialités d'accueil des oiseaux.

Pâturage par des chevaux

Dans le cadre de l'opération Pasto'Loire, des chevaux pâturent une partie du site en cette fin d'année jusqu'en février 2016.



VALORISER

Animations scolaires

Organisées par nos partenaires :

La Maison de la Loire d'Indre-et-Loire a organisé, tout au long de l'année, des animations pédagogiques scolaires et périscolaires ponctuelles ou sous forme de projet sur le site de Bondésir (primaire, collège et ALSH) : 156 classes soit 2239 élèves.

Le CFAAD 37 a organisé dans le cadre de sa formation en bac pro travaux paysagers deux sorties sur le site de l'île de Bondésir les 27 et 28 mai, l'une sur la flore et l'autre sur les oiseaux des bords de Loire : 15 apprentis et 2 accompagnateurs.

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

4 avril - « A la découverte des amphibiens » en partenariat avec la Maison de la Loire dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille : 23 participants.

Organisées par nos partenaires :

- La Maison de la Loire, partenaire privilégié sur l'île de Bondésir a organisé 13 sorties pour 139 personnes sensibilisées tout au long de l'année et des journées thématiques (ex : nuit internationale de la chauve-souris...) accueillant une centaine de personnes.

- 20 septembre : animation par l'association mycologique et botanique de Sainte Maure de Touraine : 14 participants et 3 espèces rares ont été découvertes.

Deux annonces ont été publiées dans la NR 37 et présentation de Fréquence grenouille dans une émission sur Radio Active avec diffusion les 17, 19 et 28 mars.

Autres animations

1^{er} avril - le Cen Centre a accompagné un groupe d'élus et de partenaires dans le cadre des rencontres de la Mission Val de Loire pour présenter le site, la gestion mise en place et l'aménagement : 15 participants.

Un article est paru suite à cette animation dans la NR 37.

Une visite virtuelle a été mise en ligne en novembre 2015 au même titre que six autres réparties en région. Leur principe repose sur un parcours virtuel ponctué de plusieurs photos panoramiques à 360°. Pour chacun de ces panoramas, des éléments (faune, flore, milieux...) sont mis en exergue par le biais d'une illustration légendée, afin de souligner les richesses écologiques et particularités des sites. De véritables balades virtuelles sont ainsi possibles depuis chez soi en immersion et notamment l'île de Bondésir. Lien internet :

http://www.cen-centrevaldeloire.org/images/fichiers/files/Visites_virtuelles/Visite_IleDeBondesir/IleDeBondesir.html

Val de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile, Langeais, Saint-Patrice, La Chapelle-aux- Naux, Bréhémont

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Animation territoriale :

Organisation et discours officiel lors de la Soirée Loire nature en partenariat avec Monsieur le maire de la commune de La Chapelle-aux-Naux.

Mise en cohérence avec le Plan Loire :

Comme chaque année, la DDT37 subdivision fluviale a été rencontrée, le 12 mars 2015, afin d'assurer l'articulation des travaux prévus dans le cadre du Plan Loire de la DDT avec ceux menés par le Cen: bilan des travaux 2014 et programmation 2015.

Le Conservatoire a participé, le 30 avril 2015, au second comité des intervenants sur la Loire 37 organisé par la DDT subdivision fluviale d'Indre-et-Loire et regroupant tous les acteurs intervenant sur le DPF.



GÉRER

Pâturage des prairies

Les prairies de l'Île aux Bœufs sont gérées en partenariat avec un agriculteur qui possède un troupeau de vaches. Les modalités de pâturage sont extensives et permettent le maintien des habitats d'intérêt patrimonial.

Entretien de la ripisylve de l'Île aux Bœufs

Ce secteur de berges subit un phénomène d'érosion très important. De ce fait, de gros peupliers menacent régulièrement de chuter dans la Loire et de créer d'importants encombres. Afin de prévenir ce phénomène, les arbres sont abattus régulièrement et évacués du site. La prochaine campagne aura lieu fin 2015. Ces opérations d'abattage ont été très localisées et ponctuelles, elles sont obligatoires dans le cadre de la convention signée avec l'État sur le DPF, pour prévenir le risque d'encombres dans la Loire. Toute autre intervention de grande ampleur sur le site a été effectuée en 2015 par les services de l'État, également pour la prévention des risques d'encombres.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :
25 juillet - « Se régaler avec la Loire ! » à Bréhémont : annulée faute de participants.

Animation scolaire

Organisées par le Conservatoire :
Le Cen Centre-Val de Loire a proposé cette année une animation d'une demi-journée pour une classe de 6^{ème} du collège de Savigné-sur-Lathan pour faire découvrir aux élèves sur le site naturel préservé de Cinq-Mars-La-Pile, les espèces invasives (faune et flore) qu'on y rencontre, mais aussi comment le Conservatoire les gère et les effets néfastes qu'elles peuvent avoir sur la biodiversité locale.

Soirée Loire nature

La soirée s'est déroulée le samedi 13 juin sur les bords de Loire à La-Chapelle-aux-Naux. La fréquentation a été estimée à 150 adultes et une cinquantaine d'enfants.

Cette année encore, la manifestation s'est appuyée sur une large collaboration de partenaires divers et variés : la commune, l'école primaire et le comité des fêtes de la Chapelle-aux-Naux, les bateliers du Ridellois, Couleurs Sauvages, Savoirs et Paysages, LPO Touraine, SEPANT, l'Arbre Voyageur, Groupe Chiroptères 37, l'école primaire de Bréhémont, PETRI, le PNR Loire Anjou Touraine, la Communauté de communes et l'Office du tourisme du Pays d'Azay-le-Rideau et la Loire à selle.

Nouveauté de cette édition : dans le cadre des TAP de l'école primaire de la Chapelle-aux-Naux, un intervenant en chant a organisé en début de manifestation un spectacle ayant attiré beaucoup de monde.

Puis, malheureusement, une grosse et longue averse a fait fuir la plupart du public lors de la remise de prix du concours photos communal, des discours d'ouverture et l'apéritif ligérien.

C'est donc en comité restreint que les balades de fin d'après-midi se sont déroulées.

Au total quatre annonces dans la NR 37 ont été publiées cette année pour les animations et la Soirée Loire nature.

Pelouses de Bertignolles, Savigny-en-Véron et Avoine

Conservateur : Poste à pourvoir



PROTÉGER

Animation territoriale

Le nouveau plan de gestion des Pelouses de Bertignolles a été présenté devant les deux conseils municipaux, respectivement d'Avoine et de Savigny-en-Véron (11 et 27 mai). Le plan de gestion a été validé par les deux communes. Dans la mesure où il s'agit de propriétés communales, il était en effet nécessaire, outre l'objectif de concertation et d'intégration locale du projet, de faire valider ce document réalisé pour 10 nouvelles années de gestion et de mise en valeur du site.

Par délibération du 14 septembre 2015, le Conseil municipal de la commune d'Avoine a fait don de ses parcelles au profit du Conservatoire : B11 (15,2826 ha) et B10 (0,05 ha). C'est plus précisément, c'est le Fonds de dotation des Conservatoires qui sera bénéficiaire (validation en cours au sein du Conseil d'administration du Fond de dotation) avant de rétrocéder la gestion via une convention au Cen Centre-Val de Loire.



GÉRER

En raison d'une baisse de subvention en 2015, aucune opération n'a été réalisée sur le site. Seul un entretien des arbres en rives de Loire a été réalisé en rattrapage de l'année 2014.



VALORISER

Animation grand public

Organisée par le Conservatoire :

Dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, le Conservatoire a organisé le 29 avril, en partenariat avec l'Ecomusée du Véron, une sortie de terrain labellisée par le PNR LAT : 23 participants.

Une réunion publique de présentation du plan de gestion a été organisée à Savigny-en-Véron le 22 octobre 2015 rassemblant 30 personnes.

Animation scolaire

Cette année, se fut le projet Fréquence Grenouille qui a eu lieu sur le site avec les 27 élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école primaire de la Clochette. Quatre séances ont eu lieu dont deux en classe et deux sur le terrain pour découvrir le site et les espèces ainsi que préparer la restitution qui a eu lieu le 30 mai avec 10 enfants et 15 adultes.

Une annonce et un article ont été publiés suite à ce projet pédagogique, sur la NR 37.

Bocage du Véron, Saint-Germain-sur-Vienne

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Veille foncière

Une veille foncière a été demandée comme chaque année auprès de la Safer 37 compte tenu de l'enjeu majeur lié aux prairies inondables et aux arbres têtards sur ce territoire particulièrement riches du point de vue du patrimoine naturel. Cette veille n'a pas permis d'aboutir à une acquisition en 2015

Caves de Puits Gibert, Beaulieu-lès-Loches

Conservateur : Vincent Dhucque



CONNAÎTRE

Rédaction d'un document de gestion

Acquises par le Conservatoire en fin d'année 2012, ces caves, qui s'étendent sous la commune de Beaulieu-lès-Loches, abritent à la fois une colonie d'hivernage et une colonie de parturition (mise bas) de chauves-souris en été.

Outre le comptage hivernal et estival de ces colonies, un document de gestion a été rédigé, reprenant la synthèse des connaissances disponibles sur ce site et listant les actions de préservation à mener. Les actions validées collégalement avec les différents partenaires consistent à poursuivre les suivis annuels bien entendu, d'assurer la tranquillité des chauves-souris et la sécurité des personnes par la fermeture des entrées aux caves par des grilles, et à l'intérieur de fermer les puits d'alimentation en eau, mais également sensibiliser les publics à la préservation des chauves-souris, grâce à des projets scolaires et des animations grand public.



PROTÉGER

Approbation de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) des Caves de Puits Gibert proposé par la DDT 37.

Rencontres de voisinage : trois voisins des cavités ont été rencontrés en 2015. Une petite cavité de 9 m² a été acquise pour compléter le foncier à la suite de ces rencontres et la voiture épave qui demeurait dans la cour de l'entrée du Puits Gibert a été enlevée par le voisin. Les deux entrées sont fermées et un panneau temporaire a été installé pour signaler la propriété du Cen et le site naturel protégé pour les chauves-souris. Un panneau APPB sera prévu ultérieurement. Une version provisoire du plan de gestion a été transmise à la commune de Beaulieu-lès-Loches. Les principaux résultats du plan de gestion seront présentés en réunion publique en 2016.



GÉRER

Les déchets issus du chantier bénévole ont été enlevés et mis en déchetterie.



VALORISER

Animation grand public

Organisée par le Conservatoire :

En partenariat avec le Groupe Chiroptères 37, la SFEPM et la Mairie de Beaulieu lès Loches, une conférence a été organisée suivie d'une sortie nocturne avec détection à la BatBox sur les chiroptères le 29 août, dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris : 22 participants.

Cet évènement a été diffusé sur 8 sites internet : communes de Beaulieu et Loches, Région Centre-Val de Loire, Graine Centre... et une annonce dans la Tribune de Tours, et rien dans la NR37.

Buttes tourbeuses du Nord d'Indre-et-Loire



CONNAÎTRE

Rédaction d'un document de gestion

Ce petit espace (moins d'un hectare) logé au nord du département fait partie d'un plus vaste et ancien réseau de buttes tourbeuses sur sol calcaire. Afin de préserver sur le long terme son bien et ses grandes richesses naturelles, le propriétaire nous a accueillis en 2015 afin de dresser le diagnostic écologique de cette butte : cartographie des habitats, de la végétation, comptage de la flore remarquable, inventaire des insectes... et sera suivi durant l'hiver d'un document simple de gestion permettant de lister les actions à mener pour restaurer et préserver la biodiversité de cette butte.



PROTEGER

Animation territoriale, débutée depuis 2011 sur les quatre communes du nord d'Indre-et-Loire (Saint-Paterne-Racan, Neuvy-le-Roi et Neuillé-Pont-Pierre et Beaumont-la-Ronce) en vue d'assurer la préservation par la maîtrise d'usage des buttes tourbeuses.

Des démarches ont été également entreprises pour aboutir à un second projet de convention avec un autre propriétaire sur une dizaine de buttes tourbeuses, malheureusement sans succès pour l'instant.

Un étroit partenariat a été mené sur ce dossier avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire depuis 2011.

Caves de Rigny-Ussé



PROTEGER

Une animation foncière a été menée par le Conservatoire en 2014 en vue de l'acquisition des caves présentant un enjeu fort pour la préservation des chauves-souris en Indre-et-Loire sur la commune de Rigny-Ussé. Signalées et suivies initialement par la LPO Touraine, le PNR LAT, le Groupe Chiroptères d'Indre-et-Loire et le Spéléo-Club d'Indre-et-Loire, ces caves devraient faire l'objet d'une acquisition amiable au profit du Conservatoire fin 2016, l'acquisition n'ayant pu se faire fin 2015 faute de crédits publics suffisants. Les propriétaires ont été rencontrés de nouveau en 2015 pour confirmer la vente.

Actions transversales ou hors site



PROTÉGER

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'une entreprise : les sites de stockage de gaz naturel de Céré-la-Ronde et de Chémery

Le Cen a été sollicité en décembre 2012 par Storengy, filiale de GDF Suez qui gère notamment le site de stockage de gaz naturel souterrain de Céré-la-Ronde (37-41). Une convention de partenariat 2014-2015 a été signée en janvier 2014 dans le cadre du plan stratégique de l'entreprise, comprenant un volet qui vise à favoriser la biodiversité sur le site. L'année 2015 a consisté à sensibiliser, via une formation, les salariés du site de Chémery aux bien-fondés de la gestion différenciée et des actions de préservation de la biodiversité menées sur le site, ainsi qu'à montrer les résultats positifs obtenus sur le site de Céré-la-Ronde en 2014. En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, le Conservatoire a également participé à cinq comités de suivis du projet biodiversité. Un rapport de contribution à la gestion et à la connaissance du site de Chémery a également été fourni et présenté en comité de site le 27 novembre 2015.

Par ailleurs, parmi 495 dossiers de candidatures déposés, le projet Céré 2015 porté par Storengy, en partenariat notamment avec le Cen Centre-Val de Loire, a reçu le prix « Responsabilité Environnementale et Sociétale » lors de la remise des prix des Trophées de l'Innovation par le PDG M. Mestrallet du groupe Engie (anciennement GDF Suez) le 18 juin 2015 à Paris.

Mesures compensatoires de la LGV SEA Tours-Bordeaux

En 2012, le groupement d'entreprises COSEA a souhaité associer le Conservatoire dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) entre Tours et Bordeaux.

Depuis 2013, ce travail a nécessité la mise en place d'un temps plein au Conservatoire pour coordonner la mise en œuvre du volet acquisition des mesures compensatoires. En juin 2015, Valentine Debiais-Thibaud, qui a travaillé sur ce projet depuis sa mise en place, a quitté son poste pour s'envoler vers de nouveaux horizons professionnels. Elle a été remplacée par Charline Teffaut en août 2015.

En 2015, l'animation foncière, en coordination avec la SAFER du Centre et le maître d'ouvrage, s'est poursuivie sur neuf sites. Cette animation a permis la signature de plusieurs promesses de vente, de mises en réserve SAFER et le projet d'une signature d'un bail emphytéotique sur environ 15 hectares. L'animation foncière se maintient sur ces sites en 2016. De nouveaux secteurs seront animés.

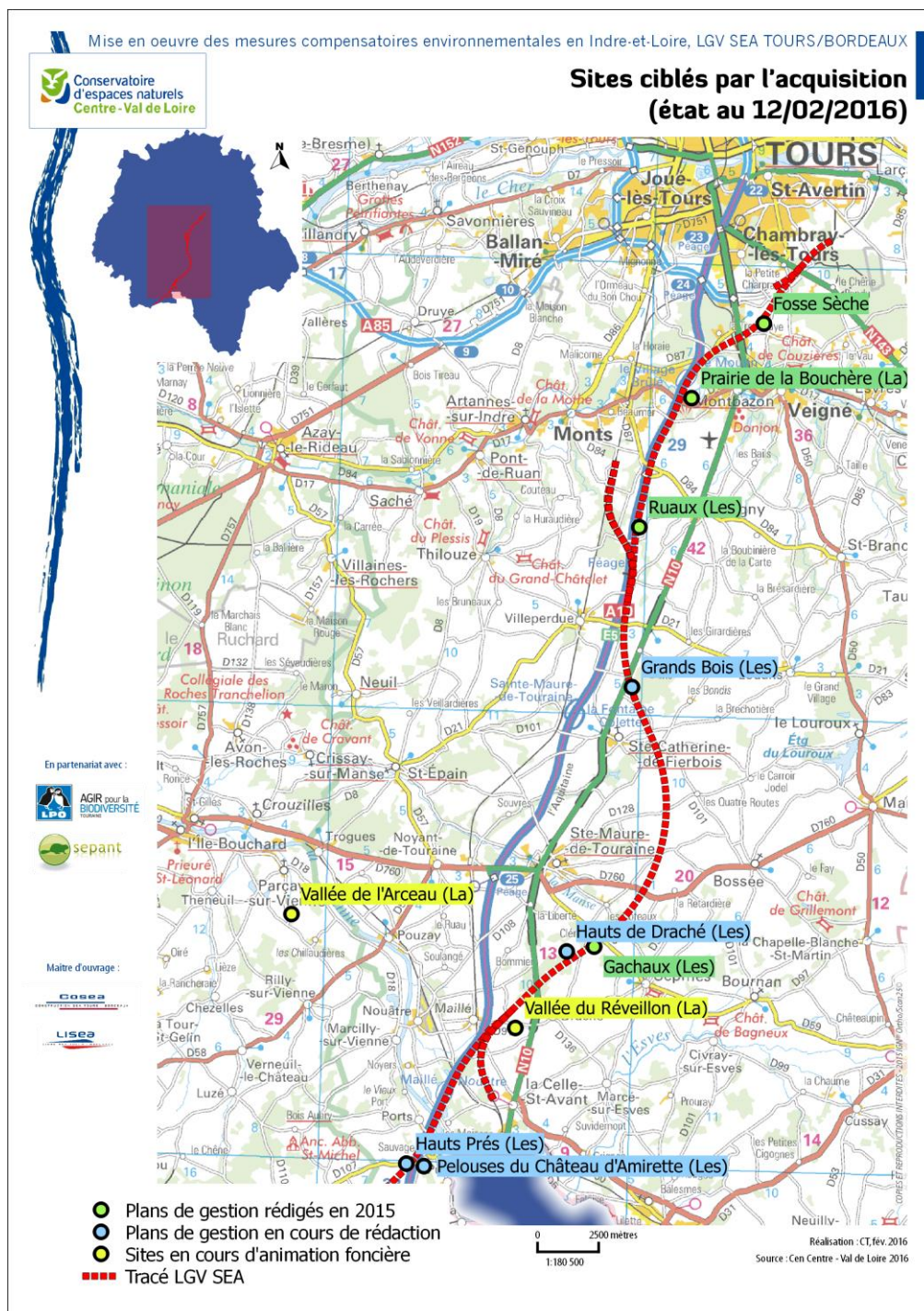
Le partenariat se poursuit avec la SEPANT et la LPO Touraine, formalisé par des conventions bipartites signées en 2014 avec le Conservatoire.

Début 2015, quatre plans de gestion ont été rédigés sur la base de diagnostics écologiques réalisés par le Cen et ses partenaires : Fosse Sèche et la Prairie de la Bouchère (Veigné), les Raux (Sorigny) et les Gachaux (Draché). Puis quatre nouveaux sites ont bénéficié de ce travail d'expertise pluri-associatif : les Hauts de Draché (Draché), les Grands Bois (Sainte-

Catherine-de-Fierbois), les Hauts-Prés (Pussigny, Ports) et les Pelouses du Château d'Amirette (Pussigny).

Ces plans de gestion sont d'abord validés par le Conseil scientifique communs aux Cen Centre-Val de Loire et Loir-et-Cher puis le seront par les services de l'État avant que les sites ne soient définitivement rétrocédés au Conservatoire.

La carte suivante présente les sites actuellement en cours d'animation par le Cen.



Par ailleurs, le Conservatoire a poursuivi sa participation aux groupes de travail inter-régionaux, pilotés par la LPO France, pour la rédaction de protocoles de suivi des espèces ciblées par les mesures compensatoires.

La mise en œuvre du partenariat avec COSEA s'approfondit d'année en année : en 2016, les premières conventions de gestion de sites devraient voir le jour, tout comme les premiers travaux de restauration.

Animation Natura 2000

Le Cen a été choisi par la DREAL comme animateur des sites Natura 2000 de la Loire en Indre-et-Loire, la Loire en Loir-et-Cher, la Loire dans le Loiret ainsi que des Prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher. L'animation de ces sites faisait l'objet d'une procédure de marché public.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410012 « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » et site Habitats FR2400548 « La Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes »

Le périmètre concerne 39 communes du département, réparties sur l'ensemble du linéaire de la Loire (soit 90 km). Les documents d'objectifs sont validés et les sites sont gérés depuis 2010, par une seule et unique instance de concertation. Le programme d'animation est structuré sur la base des actions déjà engagées les années précédentes, d'une volonté de mieux intégrer les objectifs Natura 2000 en amont des projets d'aménagement en bord de Loire, et de renforcer l'implication locale des acteurs en faveur des enjeux et des objectifs Natura 2000.

La communication autour de Natura 2000 a été effectuée tant envers les principaux acteurs de l'aménagement de la Loire (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires, collectivités locales, Mission Val de Loire), que vers le grand public (mise à disposition de l'exposition Natura 2000, Newsletters ExpliSites et Natura 2000). L'information passe également par le biais de la mise en cohérence des politiques publiques avec les objectifs Natura 2000 : échanges réguliers avec la DDT fluviale pour la prise en compte de Natura 2000 pour la gestion du lit de la Loire, veille continue sur les projets sur le territoire.

Le Conservatoire a donné un avis technique à la DDT 37, comme chaque année, concernant les demandes d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 (manifestations sportives ou culturelles, feu d'artifice, marchés ou vide-greniers...). 12 projets ont été étudiés en 2015 par le Cen, en partenariat notamment avec la LPO Touraine, ce qui a permis de prendre en compte tous les enjeux écologiques connus des sites au moment des manifestations. La sensibilisation régulière des porteurs de projet par l'animatrice complète cette démarche et devrait être développée prochainement à travers la mise à disposition d'un outil de communication spécifique en cours de finalisation.

La nouvelle programmation relative aux fonds européens prévue n'a pas permis d'envisager de nouveaux contrats Natura 2000 en 2015. Une subvention a été accordée par la DREAL Centre-Val de Loire à la mairie de Berthenay pour poursuivre l'entretien d'une prairie restaurée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 entre 2012-2014. Les travaux devraient être réalisés en début d'année 2016. Suite à l'avis favorable émis en début d'année au Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) interrégional « Vallées de la Loire et de l'Allier », l'année 2015 a été consacrée à sa mise en œuvre. L'animatrice était chargée de sa coordination. Un nouveau projet a été déposé en novembre pour la campagne 2016.

Ainsi onze mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) localisées ont été construites collectivement avec les partenaires sur la base des MAET existantes et visant la gestion et l'entretien des prairies et pelouses des bords de Loire. En complément, les trois grands types de MAEC Système ont également été ouverts sur le territoire (Grandes cultures, Polyculture/élevage, Herbager et pastorale). Certaines adaptations sont prévues en fonction du département, avec une volonté forte de garder la cohérence dans les mesures proposées. Ces MAEC répondent aux objectifs suivants : conserver la biodiversité floristique et faunistique

et la qualité du paysage ligérien, réduire la pollution des eaux (de surface et souterraine) et maintenir un bon fonctionnement des hydrosystèmes, prévenir les risques d'inondation, enfin soutenir les pratiques agricoles favorables à l'environnement tout en accompagnant les changements de pratiques.

Le territoire d'intervention s'étend, et ce sur chaque département concerné (Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Loiret), bien au-delà des seuls sites Natura 2000 pour permettre de maintenir une cohérence écologique mais aussi pour répondre aux besoins du nouveau dispositif MAEC Système pour lesquels « 50% au moins de la surface agricole utile de l'exploitation doit être située sur un ou plusieurs territoires en année 1 pour être éligible ». Le territoire concerne 260 000 ha et 185 communes entièrement ou partiellement comprises dans le périmètre. 65 % sont des espaces agricoles et 20 % des milieux naturels/forêts (source CLC 2000). Au sein de ce territoire, nous avons distingué : « un périmètre d'action prioritaire » sur lequel les MAEC localisées pourront être contractualisées et un « périmètre d'action élargi » qui concerne uniquement les exploitants souhaitant s'engager dans une MAEC Système.

L'élaboration et la mise en œuvre du projet ont été permises grâce à une concertation et une mobilisation fortes des partenaires du projet. Plusieurs groupes de travail (23 février, 27 avril, 12 mai, 28 octobre) ont ainsi été organisés par le Cen Centre-Val de Loire auxquels étaient invités l'Agence de l'eau, la DREAL Centre-Val de Loire, les Chambres départementales d'agriculture (du Loiret, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, de la Nièvre, du Cher). Les rencontres étaient organisées en majorité au siège du Conservatoire à Orléans, qui reste le lieu le plus central pour l'ensemble des participants.

Dans le département d'Indre-et-Loire, l'animation autour des MAEC a été menée en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture. Des nombreux échanges et des rencontres ont eu lieu entre les deux structures. Une réunion d'information a été organisée le 17 mars au lycée agricole de Fondettes. Cette rencontre était l'occasion d'informer sur le projet, de communiquer sur les nouvelles mesures proposées, de répondre aux questions des exploitants, enfin de recueillir les premiers engagements. La DDT (Service agricole) était présente ainsi qu'une vingtaine d'exploitants. La Chambre d'agriculture s'était chargée d'organiser la rencontre et d'envoyer les invitations. Des permanences (sur RDV, par téléphone...), du démarchage (à travers l'envoi de courriers) ont permis d'accompagner les exploitants mais aussi aux partenaires d'actualiser régulièrement les engagements sur le territoire d'Indre-et-Loire.

Le Conservatoire était présent auprès des exploitants pour l'élaboration de plans de gestion pastoraux et d'entretien (mesures HE08 à HE10), la justification des zones de retard de fauche (mesures HE02 à HE07) et la localisation des zones à mettre en défens (mesures HE02 à HE06), l'accompagnement des exploitants souhaitant s'engager dans la Mesure Système Herbager et Pastoral, notamment concernant l'identification des espèces indicatrices des prairies inscrite dans le cahier des charges de la mesure.

Les surfaces engagées en MAEC sur le département pour l'année 2015 sont d'environ 400 ha (300 ha sur l'ensemble de la campagne précédente). La plupart des exploitants s'étaient déjà engagés en MAET (juqu'en 2013) et arrivés en fin de contrat ou concernés par la clause de révision. L'enveloppe allouée devrait permettre l'engagement de 70 % des surfaces.

Une réunion régionale des animateurs Natura 2000 s'est tenue le 20 février 2015 à Orléans, organisée par la DREAL Centre-Val de Loire. La concertation avec les Services de l'État maintenue tout au long de l'animation a permis un bon fonctionnement du dispositif. Néanmoins, il semble nécessaire de prévoir de renforcer les actions (sensibilisation, intégration dans les politiques publiques) voire d'identifier de nouvelles pistes d'actions (préservation et gestion des milieux et des espèces) pour accroître notamment la prise en compte des enjeux liés aux sites Natura 2000 sur le territoire.

NATURA 2000 : Site Habitats FR 2400540 « Puys du Chinonais »

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Les Puys du Chinonais », élaboré par le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine en partenariat avec le Conservatoire, a été validé lors du Comité de pilotage du 18 novembre 2002.

Du fait de son implication locale antérieure, en particulier dans le cadre du Programme Life Pelouses Sèches (2000-2002) et du Document d'objectifs, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a été retenu comme animateur de la démarche Natura 2000 depuis 2004.

Depuis 2008, la Communauté de communes de Rivière–Chinon–Saint-Benoît-la-Forêt maintenant dénommée Chinon, Vienne & Loire assure la maîtrise d'ouvrage de l'animation du document d'objectifs à la suite de l'État, en s'appuyant sur les compétences conjointes du Conservatoire et du CPIE Touraine-Val de Loire.

Un partage territorial entre ces deux structures a été défini comme suit :

- le Conservatoire intervient sur les secteurs du Pérou, de Pierre Galle, du Puy Besnard, de la Colline aux sablons et des Gallipes ;
- le CPIE Touraine-Val de Loire intervient sur le secteur de Trottes-Loups et la Butte à Cailloux

Les principales missions accomplies par le Conservatoire en 2015 ont été de dresser le bilan des cinq années de contrats Natura 2000 en collaboration avec le CPIE Touraine Val de Loire. Ce bilan est positif, la gestion menée depuis 5 ans a permis le maintien des espèces remarquables et des habitats en bon état de conservation. Le code de bonnes pratiques à l'usage des trufficulteurs a été rediffusé auprès de l'association des trufficulteurs de Touraine lors de son assemblée générale. Le comité de pilotage suivi par une visite de terrain a été reporté au 4 février 2016. Il a permis d'ouvrir des perspectives de signature du code de bonnes pratiques auprès de trufficulteurs et de rediscuter du pâturage avec l'éleveur local ouvrant des perspectives également de nouveau, sur la base du plan de pâturage élaboré par le CPIE et le Cen en 2014.



VALORISER

Fréquence Grenouille

Pour le lancement officiel du programme Fréquence Grenouille, le Conservatoire en partenariat avec la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire a participé à l'enregistrement d'une émission radio sur RCF Saint Martin. Elle a été diffusée les 23 et 28 mars.

L'Arboretum de la Petite Loiterie à Mothondon a organisé, malgré le peu de participants, ses deux animations grand public programmées, ainsi que trois animations scolaires :

- 18 avril, 5 adultes et 3 enfants,
- 19 avril, 1 adulte et 1 enfant.

Soirée Loire nature

Le CPIE Touraine Val de Loire, qui proposait une balade en bateau traditionnel à Candès-Saint Martin, a vogué avec 8 passagers.

Communication générale

Comme chaque année, les dates des animations nature proposées par le Conservatoire et ses partenaires ont été intégrées sur le site Internet de la Région et CLARC ainsi que, pour celles concernées, sur le site internet du PNR LAT.

Nouveauté, nous avons aussi rentré nos dates sur les sites internet : Le Prog, Telabotanica, Des nuits.fr et le Graine Centre.

Le Conservatoire a participé à la bourse touristique du 30 mars, organisée à Montlouis-sur-Loire, afin de diffuser le plus largement possible son calendrier des balades nature 2015.

GRAINE Centre

Présentation du Réseau d'Education à l'Environnement 37 et du Cen Centre-Val de Loire le 10 avril en classe aux 25 futurs maîtres d'école de l'ESPE de Fondettes.